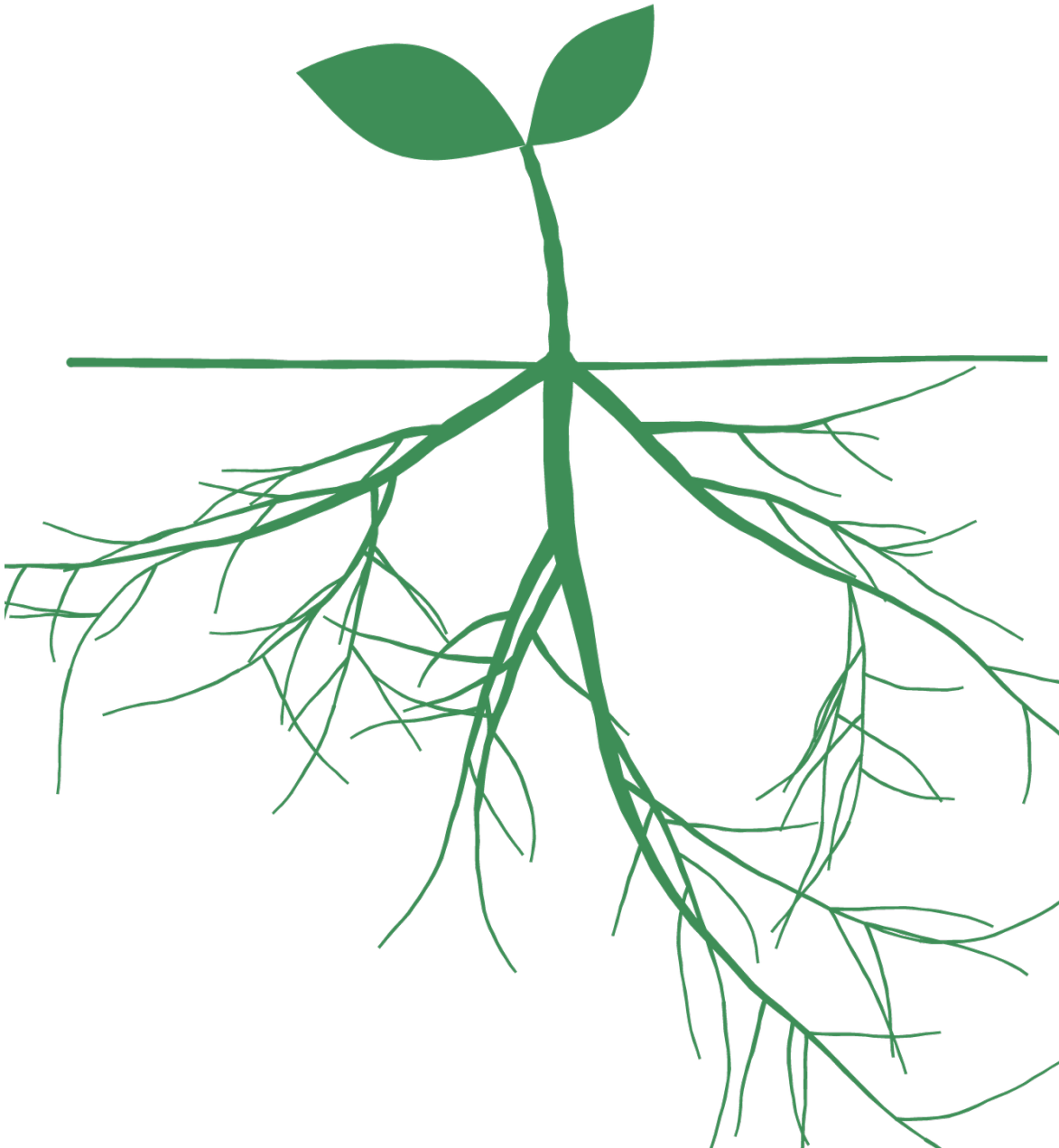
Plan d’actions

2026 – 2031

Projet Alimentaire Territorial
de la Haute-Saintonge



Conseil communautaire · 10 novembre 2026

Christophe Pavie, Vice-Président délégué à l’agriculture, aux producteurs locaux, aux cantines scolaires et au PAT

Le constat

Un territoire qui produit pour ailleurs

× 4

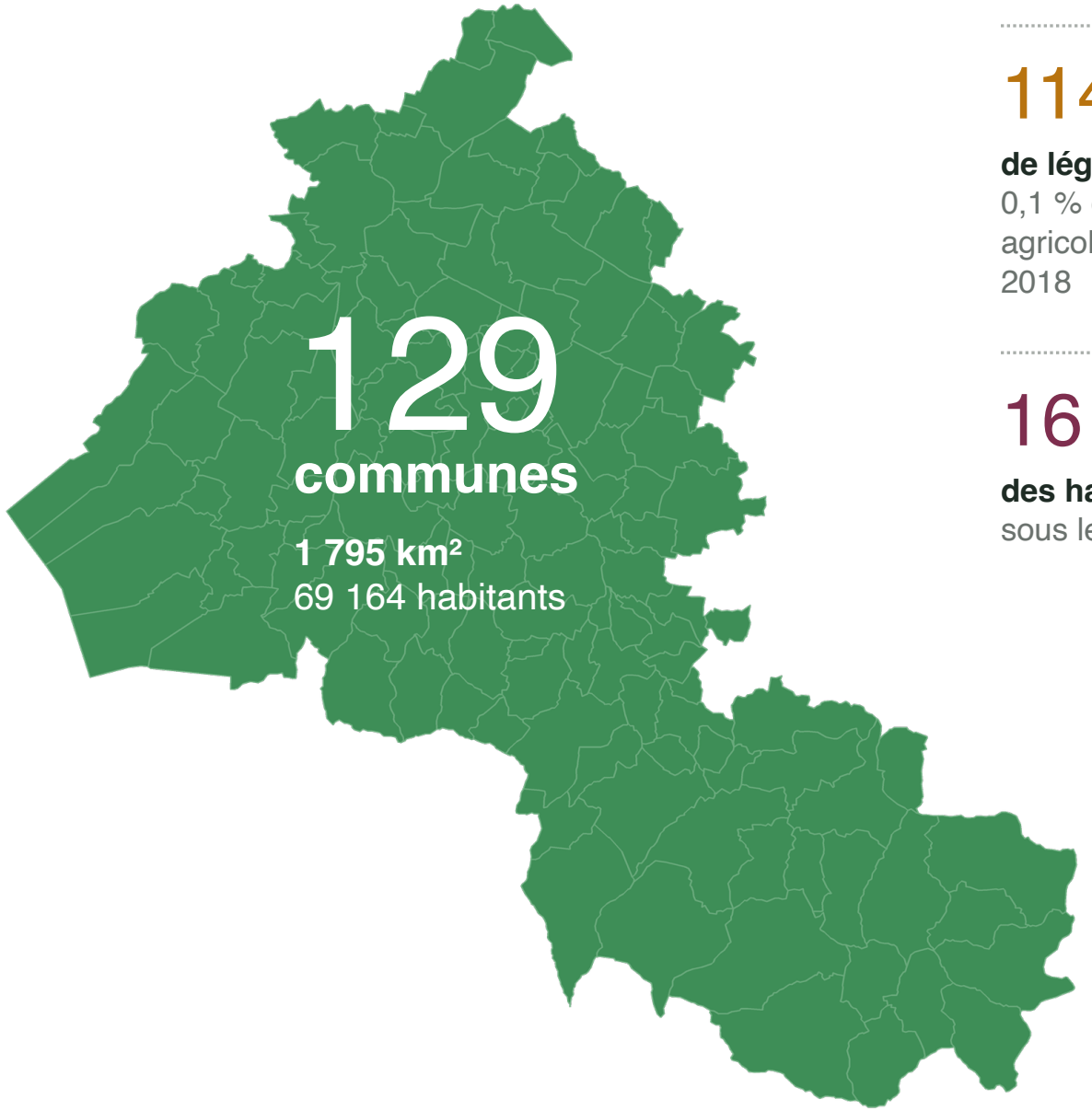
la surface nécessaire pour nourrir la population
Notre agriculture en a largement les moyens.

90 %

de ce que nous produisons part ailleurs
et 90 % de ce que nous mangeons vient d'ailleurs.



Situation dans la Charente-Maritime



114 ha

de légumes
0,1 % de la surface agricole, – 30 % depuis 2018

16 %

des habitants
sous le seuil de pauvreté

Sources : diagnostic alimentaire actualisé (déc. 2025) ; plan d'actions 2026-2031

Le chemin parcouru

Le niveau 2 : un engagement sur cinq ans

Ce soir n’est pas un point de départ, mais l’aboutissement de trois ans de travail.

2023

Lancement du PAT, reconnu niveau 1 dès la première candidature

Déc. 2025

Diagnostic alimentaire actualisé

19 fév. 2026

Le conseil valide le bilan, le diagnostic et la méthode d’évaluation

9 juin 2026

Le comité technique valide le plan d’actions à l’unanimité

10 nov. 2026

Votre délibération sur le plan et son financement

CE QUE DEMANDE ET APPORTE LE NIVEAU 2

5 ans

de reconnaissance par l’État
contre 3 ans au niveau 1

2 délibérations

plan d’actions et plan de financement
sur cinq ans

1 ETP minimum

dédié à l’animation
garanti sur toute la durée

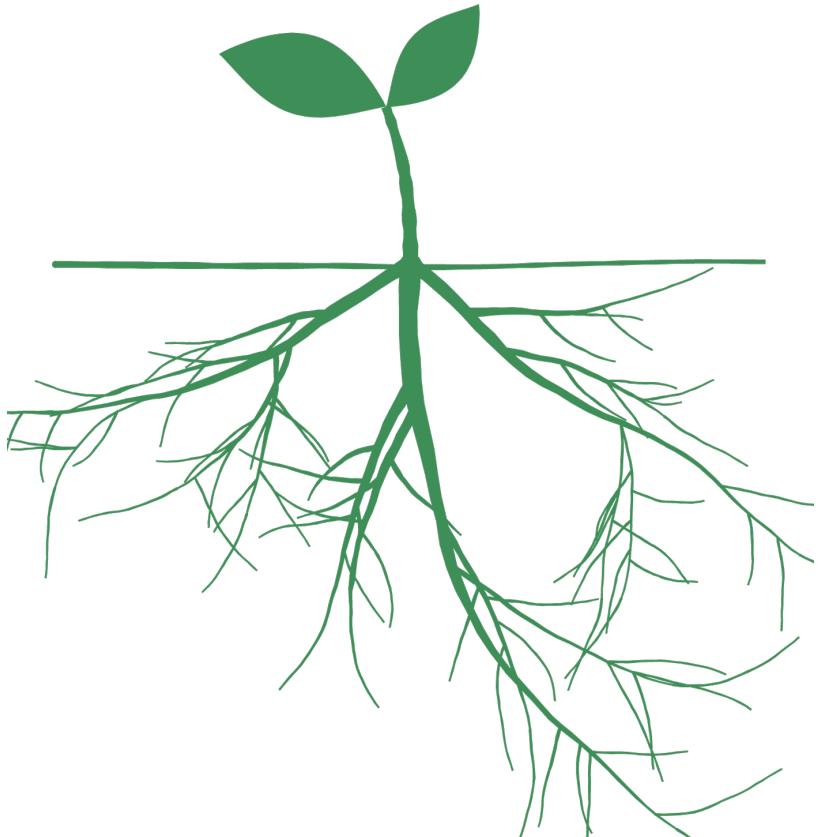
La stratégie

Cinq objectifs pour 2026 – 2031

1	Rapprocher l’offre et la demande locales	Que nos producteurs trouvent leurs clients ici, à commencer par la restauration scolaire.
2	Structurer la filière maraîchère	De l’installation des producteurs jusqu’à la livraison.
3	Une alimentation saine accessible à tous	Avec le Contrat local de santé et les acteurs de l’aide alimentaire.
4	Sensibiliser aux bons produits	De l’école au grand public, et reconnaître celles et ceux qui agissent.
5	Préserver nos ressources	L’eau, les haies, et la lutte contre le gaspillage.

Le plan d'actions

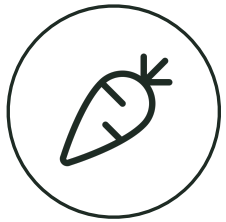
19 fiches-actions en 9 axes



1 · Économie alimentaire & filières	Fiches 1 à 5
2 · Tourisme, patrimoine & gastronomie	Fiche 6
3 · Éducation alimentaire	Fiche 7
4 · Nutrition & santé	Fiches 8 et 9
5 · Justice sociale	Fiche 10
6 · Environnement	Fiches 11 et 12
7 · Restauration collective	Fiches 13 à 15
8 · Urbanisme & aménagement	Fiches 16 et 17
9 · Gouvernance alimentaire	Fiches 18 et 19

Doubler la surface maraîchère

C’est l’effort nécessaire pour que nos productions maraichères couvrent les besoins du territoire.



114 ha → × 2

Les freins repérés

- Des parcelles adaptées, avec eau et logement
- 100 000 € d’investissement de départ, hors foncier
- Le manque de main-d’œuvre

FICHES-ACTIONS

1 **Circuits courts vers les cantines** — en continu

Former élus et agents, mettre en relation directe producteurs et cantines.

2 **Installation et diversification** — 2027

Foncier, appui administratif, protocole avec la Chambre d’agriculture.

3 **Débouchés des formations agricoles** — 2027

12 diplômés en maraîchage à LA de Saintes fin 2026 : les retenir ici.

4 **Maraîchage et viticulture** — 2028

Faire de la crise du Cognac une occasion de diversifier.

5 **Serres photovoltaïques** — 2027

Cadre technique, juridique et fiscal pour les porteurs de projet.

Faire connaître nos producteurs

L’application « Notre Haute-Saintonge » existe déjà : il s’agit maintenant de la faire vivre.



97 000

habitants en pointe saisonnière
avec une saison thermale qui s’étend de mars à novembre : autant de clients pour nos producteurs.

FICHES-ACTIONS

6

Application « Notre Haute-Saintonge »

en continu

Elle localise les producteurs, leur offre et leurs horaires.

- **Revoir la communication et les contenus**
 décision du comité technique du 9 juin 2026
- **Référencer davantage de producteurs**
 pour un guide à jour
- **Ouvrir un volet aux professionnels**
 restaurateurs, hébergeurs, métiers de bouche
- **S’articuler avec les outils du Département**
 sans multiplier les supports

Axe 3 · Éducation alimentaire

Renouer les liens entre paysans et écoles

Les mots des communes elles-mêmes, aux réunions par espaces de vie de septembre 2025.



8 971
élèves

93
écoles primaires

10
collèges

2
lycées

FICHES-ACTIONS

7

Sensibilisation en milieu scolaire

en continu

- Ateliers sur les produits et leur saisonnalité, jusqu'à la préparation du repas par les élèves
- Un programme annuel construit avec les communes et les écoles
- Des interventions aussi hors temps scolaire et lors des événements nationaux

1 100 → 3 000
enfants bénéficiaires sur cinq ans (cumul)

Axe 4 · Nutrition & santé

Des repères nutritionnels pour tous

En lien avec le Contrat local de santé et la MSA.



200 → 1 000

adultes sensibilisés sur cinq ans (cumul)
Point de départ : les conférences de Marc Dufumier et de Yassir Yebba.

FICHES-ACTIONS

8 **Repères nutritionnels pour le grand public** — en continu

Conférences, ateliers lors des manifestations des communes et des associations, un volet sur les produits ultra-transformés.

9 **Publics en insertion** — nouvelle fiche — 2026 – 2027

Constat partagé par les services : des paniers repas déséquilibrés et coûteux. Ateliers pratiques pour les bénéficiaires des chantiers d'insertion et de la base alimentaire.

Axe 5 · Justice sociale

Coordonner une aide alimentaire déjà dense

Sur un territoire aussi vaste, l'enjeu est d'atteindre les publics qui ne se déplacent pas.

14
organismes d'aide alimentaire

64 000
colis distribués par an

5 211
ménages bénéficiaires

+ 700
ménages en bons alimentaires

FICHES-ACTIONS



10 Coordination des acteurs — diagnostic 2026, actions 2027

- Achever le diagnostic de la précarité alimentaire
- Un outil commun de partage d'information sur le Portail
- Un atelier pour cuisiner les produits de saison
- Travailler le stockage et le transport des denrées

37 % → 75 %
des associations d'aide alimentaire partenaires du PAT, d'ici cinq ans

Axe 6 · Environnement

Reconquérir les haies, réduire les déchets

Le bocage est une ressource dégradée, pas un acquis : – 6,23 % de haies en quatre ans.

Mètres de haies par hectare
de surface agricole, 2024

FICHES-ACTIONS

11 Reconquête du maillage bocager

2027

Un outil de recensement des haies dans le Portail, un état des lieux par commune, puis la replantation avec Prom'Haies et EVA 17.

12 Gaspillage et biodéchets

en continu

Composteurs collectifs, sensibilisation au tri, valorisation des biodéchets des métiers de bouche.

Axe 7 · Restauration collective

Appuyer les communes dans leurs cantines

La compétence reste communale : la CDC apporte de l'appui, pas des obligations.



66 g → 50 g

de gaspillage par élève et par jour

37 → 71

restaurants sur 89 qui déclarent leurs achats sur ma-cantine

FICHES-ACTIONS

13 Conseil diététique — en continu

Commissions menus à la demande, fiches recettes dont végétariennes, guide pour les chefs.

14 Prévention du gaspillage — en continu

Pesées saisies directement par les communes sur le Portail, tables de tri.

15 Vers les objectifs EGAlim — 2027

Appui à la télédéclaration, un interlocuteur identifié dans chaque commune.

Axe 8 · Urbanisme & aménagement

Protéger le foncier, lever le frein logistique

Un producteur ne peut pas livrer seul des dizaines de cantines dispersées sur 1 795 km².

2 480 ha → 350 ha

de potentiel constructible
entre 2020 et 2026 : plus de 2 000 ha rendus aux espaces naturels, agricoles et forestiers

783 ha

de terres agricoles publiques identifiées grâce au Portail

FICHES-ACTIONS

16 Massification et logistique

étude 2027, réalisation 2028

Le principal frein à l'approvisionnement local. Pistes : points de dépôt par espace de vie, groupements de commandes, livraison aux communes. Avec l'ADEI 17, l'IEPR 17 et La Poste.

17 Foncier agricole et nourricier

2026 – 2027

Inscrire l'alimentation dans les documents d'urbanisme, mobiliser le foncier public des communes volontaires, traiter les biens sans maître avec la SAFER.

Axe 9 · Gouvernance alimentaire

Associer les 129 communes

Impossible de réunir tous les maires en un seul lieu : le PAT va vers les communes.



129

communes
sur 1 795 km², réunies par espaces de vie

FICHES-ACTIONS

18 Réunions par espaces de vie — en continu

Première série en septembre 2025. Partage d'expériences entre communes et entre agents, restitution annuelle de l'avancement.

19 Label « Acteur PAT Haute-Saintonge » — lancement 2027

Deux cahiers des charges construits en ateliers : restauration scolaire et événementiel associatif. Appel à candidatures et remise des trophées.

Gouvernance & moyens

Une organisation déjà en place

Le plan ne repose pas sur une organisation à inventer.

Piloter

- Comité de pilotage, présidé par l'élu référent
- Comité technique des services
- Réunions par espaces de vie
- Ateliers thématiques avec les partenaires
- Conseil communautaire

Animer

2,05 ETP

- 1 chargée de mission PAT
- 0,8 diététicienne
- 0,25 au service prévention des déchets
- Lien avec les producteurs : Maison de l'emploi

Mesurer

- Portail de l'Alimentation, ouvert aux 129 communes
- Portrait agricole et données foncières
- Besoins de la restauration collective
- Saisie des pesées, indicateurs cartographiés

Plan de financement sur cinq ans (pièce 8.4) — soumis à votre vote ce soir, avec le plan d'actions.

Calendrier

Le calendrier, année par année

2027 sera l'année la plus chargée : c'est là que se jouent la filière maraîchère et la logistique.

2026

- Délibération du 10 novembre
- Ateliers pour les publics en insertion
- Outil de recensement des haies
- Diagnostic de la précarité alimentaire

2027

- Installation, foncier public, biens sans maître
- Débouchés des formations agricoles
- Serres photovoltaïques
- Mobilisation sur EGAlim
- Étude logistique
- Lancement du label
- État des lieux des haies

2028

- Préparation et conditionnement
- Maraîchage et viticulture
- Retour d'expérience sur le label

2029 – 2031

- Consolidation des dispositifs
- Deuxième édition du label
- Évaluation intermédiaire et bilan final

En continu : éducation alimentaire, conseil diététique, pesées du gaspillage, réunions par espaces de vie, application.

Suivi & évaluation

Des cibles mesurées chaque année

Chaque cible est rattachée à un indicateur national, avec un point de départ et un objectif à cinq ans.

- **0 → 10**
 installations agricoles accompagnées
- **0 → 12**
 emplois créés ou maintenus
- **1 100 → 3 000**
 enfants bénéficiaires (cumul)
- **200 → 1 000**
 adultes sensibilisés (cumul)
- **37 % → 75 %**
 d'associations d'aide alimentaire partenaires
- **2 → 4**
 structures partenaires pour la biodiversité
- **37 → 71**
 restaurants sur 89 déclarant sur ma-cantine
- **66 g → 50 g**
 de gaspillage par élève et par jour
- **75 %**
 des restaurants scolaires avec diagnostic et plan d'action
- **0 → 15 ha**
 de nouvelles surfaces nourricières
- **3 → 8**
 partenariats de distribution et de logistique

Un bilan chaque année, transmis à l'État et présenté en comité de pilotage

Plan de financement

Des actions aux moyens

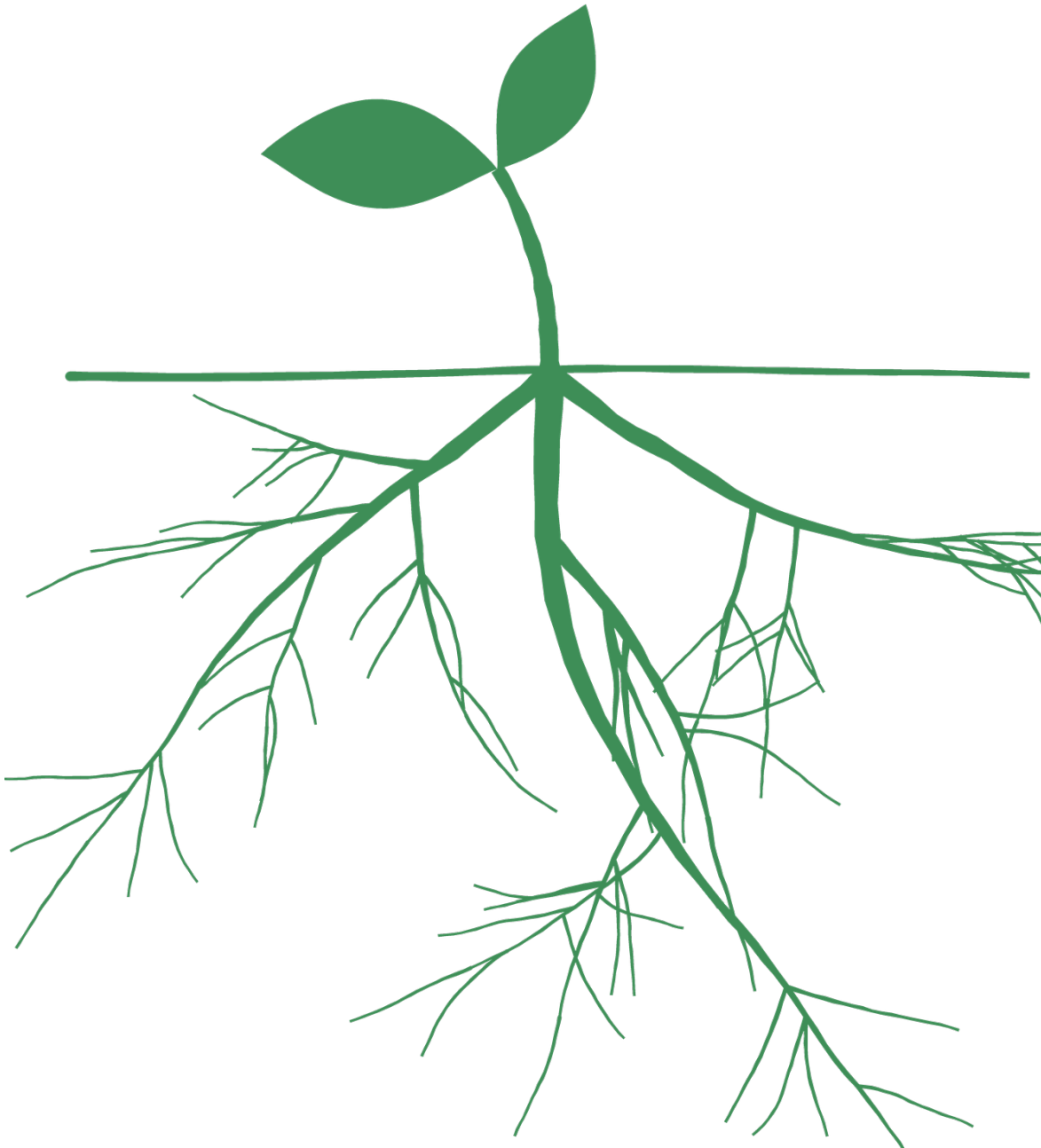
2027 – 2031

19 actions sur cinq ans : voici ce qu'elles coûtent et comment nous proposons de les financer.

1 Ce que coûte le plan

2 Qui le finance

3 Ce qui reste à la charge de la CDC



Plan de financement

770 730 € sur cinq ans

Dépenses prévisionnelles 2027 – 2031 : plus de huit euros sur dix financent des personnes.



82 % — **Personnel** 628 480 €

Chargée de mission PAT (1 ETP), diététicienne (0,8), prévention des déchets (0,25), Maison de l'emploi (0,5)

8 % — **Outils numériques** 59 750 €

Maintenance du Portail de l'Alimentation, module de recensement des haies

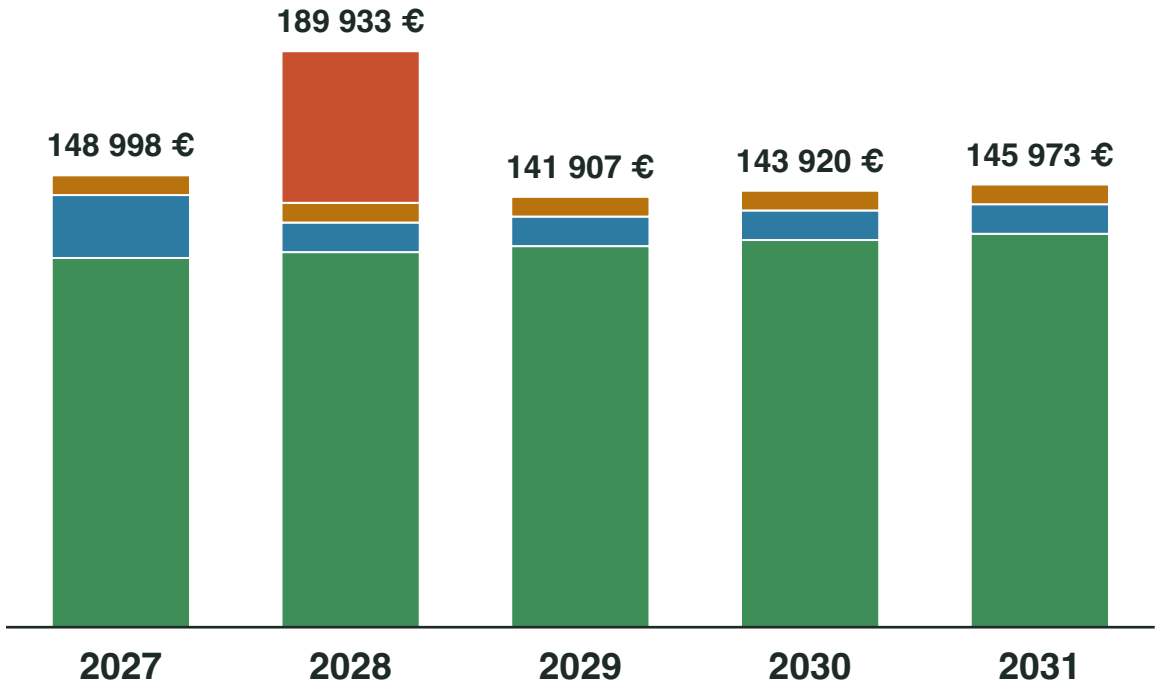
4 % — **Actions et animations** 32 500 €

Actions et animations, communication et valorisation

6 % — **Investissement** 50 000 €

Outil de massification et de logistique, en 2028

DÉPENSES PAR ANNÉE



Charges de personnel revalorisées de 2 % par an. La coordination est assurée par le Vice-Président délégué, sans coût pour le plan.

Source : plan de financement prévisionnel 2027 – 2031 (pièce 8.4 du dossier de reconnaissance)

Plan de financement

Un coût net de 69 306 € par an

Les cofinancements sont sollicités : votre délibération permettra de déposer les demandes.

FINANCEUR	MONTANT SUR 5 ANS	PART
LEADER fonds européens, 2027 – 2028 · sollicité	**100 000 €**	13 %
Région Nouvelle-Aquitaine *appels à projets possibles*	**0 €**	0 %
Département de la Charente-Maritime 2027 – 2028 · sollicité	**25 000 €**	3 %
État, Programme national pour l'alimentation *appels à projets possibles*	**0 €**	0 %
ADEME sollicité	**100 000 €**	13 %
Autres cofinancements poste prévention des déchets, convention Maison de l'emploi	**199 200 €**	26 %
Sous-total des cofinancements	**424 200 €**	55 %
Autofinancement de la CDC (par solde)	**346 530 €**	45 %
Total	**770 730 €**	100 %

69 306 €

par an pour la CDC
en moyenne, une fois les cofinancements obtenus

154 146 €

de dépense annuelle moyenne



cofinancements sollicités
autofinancement de la CDC

Source : plan de financement prévisionnel 2027 – 2031 (pièce 8.4 du dossier de reconnaissance)

Délibération

Il vous est proposé d'approuver

1 **Le plan d'actions 2026 – 2031**

19 fiches-actions réparties sur neuf axes

2 **Son plan de financement sur cinq ans**

pièce 8.4 du dossier de reconnaissance

Ces deux délibérations sont requises pour la reconnaissance du PAT au niveau 2 (critère 3, instruction DGAL/SDATAA/2025-363).

Ici, ça prend racine

